



La gestion responsable  
des matières résiduelles:  
un choix profitable  
pour tous!

RAPPORT  
ANNUEL  
**2021**







## MOT DU PRÉSIDENT

L'un des grands défis des municipalités est de gérer de façon responsable les matières résiduelles produites sur leur territoire : dossier complexe auquel les municipalités ont dû s'adapter au fil des années. En effet, l'élimination a longtemps été l'unique façon de disposer des déchets. Aujourd'hui, la notion de gestion des matières résiduelles va bien au-delà de l'enfouissement. Elle privilégie l'application des 3RV : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage et la Valorisation des matières résiduelles. Vient ensuite l'élimination, mais comme mesure de dernier recours.

L'alliance ensachée dans l'entente intermunicipale des 25 municipalités membres est un atout majeur pour celles-ci et ses concitoyens. Opérer un site d'enfouissement public comme celui du Complexe est bien différent d'un site à but lucratif. Notre mission se résume à mettre en place des mesures de valorisation et à les exécuter dans le respect de l'environnement afin de réduire au maximum l'enfouissement de matières résiduelles tout en tenant compte de la capacité de payer de nos membres. Des projets de valorisation tels que le site de compostage, le transbordement des matières recyclables, les plastiques numéro 6 (polystyrène), la gestion des matières récupérées dans les écocentres et l'accompagnement des ICI auraient difficilement pu voir le jour sans les orientations claires inscrites au PGMR ainsi qu'une volonté politique orientée vers la réduction de l'enfouissement.



**Frédéric Broué**  
Président

Pour conclure, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration et adresser également des remerciements particuliers à tous nos employés pour leur excellent travail.



## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En début d'année, plusieurs élus avaient annoncé qu'ils ne se représenteraient pas aux élections de l'automne. Je suis fier des avancés accomplies au site et je remercie les administrateurs de leur engagement, leur ouverture et leur vision tout au long de l'année. Notons particulièrement la capacité de traitement doublée au site de compostage, l'acquisition d'un terrain qui vient assurer de l'espace pour la mise en place de projets de valorisation pour de nombreuses années, l'adoption d'un plan stratégique dont les élus ont planté un jalon important pour assurer la continuité de la RIDR bien aligné avec notre mission de diminuer l'enfouissement tout en respectant la capacité de payer de nos membres. Un des points marquants fut sans doute l'entente intervenue pour changer le nom RIDR pour celui de Complexe environnemental de la Rouge (CER). Cette entente vient tourner une grande page de notre histoire au Québec où les décisions entre valoriser ou enfouir étaient une question de coûts. Aujourd'hui ces décisions sont prises en toute connaissance de cause avec plus de profondeur notamment les enjeux climatiques, environnementaux et/ou les ressources naturelles limitées qui nous frappent de plus en plus.

Aujourd'hui, enfouir pour sauver de l'argent, pour les membres du CER, est bien révolu. En effet les élus ont pris cette décision en étant conséquent des investissements faits depuis les dernières années axées sur la valorisation des matières et également sur les ambitions pour l'organisme intermunicipal que nous sommes qui doit être un leader et une vitrine inspirante pour ses membres municipalités, villes et MRC et également pour d'autres régions de la province.



Bonne lecture !

**Marc Forget**  
Directeur général



## ABRÉVIATION

CDER	Corporation de développement économique de la Rouge
CER	Complexe Environnemental de la Rouge
CH <sub>4</sub>	Méthane
CSA	Association canadienne de normalisation
ICI	Industries, Commerces et Institutions
FARR	Fonds d'appui au rayonnement des régions
FMV	Fonds municipal vert
FUG	Facture d'utilisation globale
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCAL	MRC d'Antoine-Labelle
MRCDL	MRC des Laurentides
OER	Objectif environnemental de rejet
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PTMOBC	Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage
RDD	Résidus domestiques dangereux
RIDR	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge aussi appelé Complexe environnemental de la Rouge
SEL	Synergie Économique des Laurentides
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail



## Réalisation 2021

- **Janvier 2021** - Demande de modification au certificat d'autorisation pour l'agrandissement du lieu de compostage.
- **Janvier 2021** - Adoption de Règlement # 48 de gestion contractuelle.
- **Mars 2021** - Octroi de l'appel d'offres: Plateforme de maturation pour les matières organiques et système de gestion des eaux.
- **Mars 2021** - Demande au MELCC - REP sur les matelas et divers RDD.
- **Avril 2021** - Acquisition d'un immeuble situé au 14 271 route 117 sud, à Rivière-Rouge.
- **Avril 2021** - Demande de subdivision du terrain, modification du zonage industriel à salubrité publique à la ville de Rivière-Rouge.
- **Mai 2021** - Demande de subvention à Recyc-Québec dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois.
- **Mai 2021** – Début de l'effarouchement intensif suite à une recommandation du comité vigilance et gestion de la faune.
- **Juillet 2021** - Mandat à Solinov pour la prolongation du certificat d'autorisation – projet-pilote pour l'utilisation des sacs compostables.
- **Juillet 2021** - Adoption du plan stratégique et du plan d'action 2022-2024.
- **Juillet 2021** - Entente avec la Régie de collecte environnementale de la Rouge pour la collecte des styromousses et pellicules de plastique.
- **Juillet 2021** - Entente avec Synergie Économique Laurentides pour la prolongation du projet Mission Recyclage Compostage jusqu'au 31 décembre 2022.
- **Juillet 2021** – Adoption du règlement # 50 – Traitement des élus.
- **Septembre 2021** – Adoption du règlement # 49 – emprunt pour l'agrandissement du site de compostage au montant de 1 045 700 \$
- **Octobre 2021** - Mise en opération de la plateforme de maturation extérieure au site de compostage
- **Décembre 2021** – Nomination de M. Frédéric Broué à la présidence
- **Décembre 2021** – Signature pour la convention d'aide financière dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) d'un montant maximum de 632 522 \$ qui comprend l'installation pour 595 912 \$ et l'acquisition de bacs roulants pour 36 610 \$).
- **Décembre 2021** – Demande au MAMH pour modifier le nom de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge par *Complexe environnemental de la Rouge*.



## DÉVELOPPEMENT

### *PGMR conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides*

La Régie s'est vu confier le mandat de révision du PGMR conjoint 2022-2029 avec les 2 MRC, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) ainsi que la Ville de Rivière-Rouge. Les principales activités ont été les suivantes en 2021 :

- ✓ Révision du PGMR conjoint 2022-2029
  - Révision des tableaux et figures révisés
  - Recherche sur les mesures et actions
  - Adoption du projet de PGMR par les 2 MRC en septembre 2021
- ✓ Activité : Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ) (communiqués dans les médias)
- ✓ Rencontre sur ZOOM de tous les membres du comité et des rencontres téléphoniques

#### ***Membres du comité d'élaboration du PGMR conjoint 2022-2028 :***

**Mme Lucie Bourque**  
*Directrice générale  
Ville de Rivière-Rouge*

**Mme Myriam Gagné**  
*Directrice générale adjointe  
MRC d'Antoine-Labelle*

**Mme Mariève Garceau**  
*Agente de communication  
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre*

**Mme Roxanne Mailhot**  
*Spécialiste en gestion des matières résiduelles  
MRC des Laurentides*

**Mme Rose-Marie Schneeberger**  
*Conseillère au développement  
Régie intermunicipale des déchets de la Rouge*

**Mme Marlène Perrier**  
*Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière  
adjointe de la Régie intermunicipale des déchets de la  
Rouge*



### Matières organiques (mesures 13 du PGMR)

	Tonnage	Taux de détournement
L'ASCENSION	106	30%
LA MACAZA	123	38%
LAC SAGUAY	59	29%
NOMININGUE	375	42%
RIVIÈRE-ROUGE	595	38%
AMHERST	194	30%
ARUNDEL	58	34%
BRÉBEUF	107	35%
HUBERDEAU	89	31%
IVRY-SUR-LE-LAC	62	34%
LA CONCEPTION	171	28%
LA MINERVE	188	28%
LABELLE	281	26%
LAC-SUPÉRIEUR	241	29%
LAC-TREMBLANT-NORD	5	9%
LANTIER	20	5%
MONTCALM	68	32%
MONT-TREMBLANT	936	25%
MONT-BLANC	438	32%
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	1190	31%
SAINTE-LUCIE DES LAURENTIDES	158	28%
VAL-DAVID	627	36%
VAL-DES-LACS	105	27%
VAL-MORIN	360	33%
<b>TOTAL</b>	<b>6556</b>	

Les tonnages détournés de l'enfouissement augmentent d'année en année, en 2021, plus de 6500 tonnes de matières organiques, une augmentation de 7,5 % par rapport à 2020 (6100 t.) ont été détournées de l'enfouissement par rapport à près de 4 000 tonnes en 2019. Depuis octobre, l'ensemble des municipalités acheminent 100% des matières organiques collectées au site du Complexe.



### Site de compostage du CER



#### Agrandissement du site de compostage

Un projet qui a pris une autre ampleur en 2021. Notre site de compostage qui avait la capacité de valoriser annuellement 3 500 tonnes de matières organiques provenant du bac brun a été agrandi pour être en mesure de valoriser près du double soit environ 7 000 tonnes. Un investissement total de 1 120 000 \$ et une subvention importante du MELCC, programme PTMOBC, d'un montant de 595 912 \$ nous ont permis de réaliser ce projet. À noter que nos coûts de traitement seront largement améliorés grâce à l'ajout de ce tonnage et investissement. En effet avant l'agrandissement, environ 96\$ pour chacune des tonnes traitées étaient nécessaires pour assurer l'ensemble des frais et nos prévisions nous permette de croire que c'est environ 75\$ par tonne qui sera nécessaire pour assurer l'ensemble des frais soit une diminution d'environ 22%.



Cette capacité additionnelle de traitement provient essentiellement de l'augmentation des surfaces de maturation disponibles, des modifications au système d'aération des cellules statiques dans le bâtiment thermophile et finalement de l'amélioration du système d'humidification.

### *Projet-pilote de compostage des sacs plastiques compostables*

Le CER en collaboration avec la firme de consultants Solinov a participé en 2020 et 2021 à une étude pour évaluer les impacts d'accepter des matières organiques acheminées au site en partie dans des sacs plastiques compostables. Les matières organiques collectées par la Régie intermunicipale des Trois-Lacs en période estivale et en période hivernale ont été acheminées au site de compostage et par la suite des tests d'odeur ont été réalisés. L'étude a été rendue publique à la fin de l'année 2021. Ce projet a été rendu possible grâce à un certificat d'autorisation temporaire permettant d'accepter les matières organiques en sacs plastiques compostables. À la suite de ce projet, le CER va évaluer la possibilité de faire une demande de modification permanente de son certificat d'autorisation pour accepter les sacs plastiques compostables ou de mettre fin à la démarche.

### *Distribution de compost*



Plus de **1300 t.m.** de compost « tout usage » (qualité potager) ont été distribuées gratuitement à 21 municipalités pour remise aux citoyens et utilisation dans leurs travaux horticoles. Ces municipalités ont soit organisé une journée de distribution ou un accès à du compost pendant une période donnée. Ce service a été fort apprécié par les citoyens.

Également, un projet pilote a permis de remettre à un agriculteur de Brébeuf environ 140 tonnes de compost.





## Patrouille verte du CER (mesure 14 du PGMR)



De gauche à droite : Rosie Millette, Lou Séguin, Emrick Vienneau et Serge Normandeau et au centre Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement

Une patrouille verte a été mise sur pied pour soutenir le travail des municipalités de Brébeuf, Labelle, Lac-Saguay, La Conception, La Minerve, Nominuingue et Rivière-Rouge dans la sensibilisation de la population à la récupération des matières recyclables et des matières organiques, où les résidents de plus de 3 789 maisons ont été rencontrés en personne soit environ 34 % de toutes les résidences visitées (11 004). Chacun des bacs était inspecté et un accroche-porte était laissé en présence ou absence des résidents. De plus, pour les bacs dont la qualité des matières étaient non-conformes, un autocollant indiquant le type de matières (déchets, matières organiques ou matières recyclables) était apposé sur les bacs.

Toutes les municipalités ont bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 5 025 \$ du programme Emplois Été Canada 2021 et les municipalités du sud de la MRC d'Antoine-Labelle d'un montant supplémentaire de 3 536 \$ de Tricentris. Bravo aux quatre patrouilleurs qui ont fait preuve de professionnalisme et de persévérance tout au long de l'été et acquis une belle expérience.



## Optimisation du service de collecte du carton et autres matières (mesure 25 du PGMR)

La collecte personnalisée réalisée par l'Action bénévole de la Rouge a pris fin le 2 septembre pour la municipalité de Labelle et le 27 octobre pour les municipalités de Nominuingue et Rivière-Rouge, au total 96 tonnes de carton comparativement à 120 tonnes pour l'année 2020 ont été collectées.

Pour le carton, les commerces de Nominuingue et Rivière-Rouge sont maintenant inclus dans la collecte municipale.



Afin de poursuivre le service de collecte personnalisée des pellicules plastiques et polystyrène, la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) a pris le relais pour les municipalités de Nominuingue et Rivière-Rouge pour une récupération totale pour l'année 2021 de **2064** kg de pellicules plastiques et **2293** kg de polystyrène.

Pour Labelle, la collecte s'est terminée le 11 août avec l'Action bénévole de la Rouge, pour une récupération de **531** kg de pellicule plastique et 455 kg de polystyrène, tandis que l'écocentre de La Macaza s'est joint à la collecte le 6 octobre pour un total de 81 kg de pellicule plastique et 35 kg de polystyrène. Si on considère le facteur d'équivalence, seulement avec la récupération du polystyrène pour l'année, 94 622 kg de déchets (environ 15 camions) ont été détournés de l'enfouissement.

D'autres municipalités évaluent la possibilité de se joindre à la collecte de styromousse et pellicules plastiques notamment La Minerve et Lac-Saguay.





Sacs de polystyrène (styromousse)

À noter qu'environ **95%** des coûts reliés à ce projet, collecte, transport, conditionnement et traitement sont assujettis au remboursement des municipalités par le Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de Recyc-Québec. Au final, en plus d'offrir un service personnalisé et de créer de l'emploi dans notre région, le projet permet de détourner des matières de l'enfouissement.

### *Projet de valorisation des biogaz*

Suite à quelques études antérieures évaluant le potentiel de valorisation des biogaz pour sécher des copeaux de bois, fournir de l'énergie à des producteurs en serres ou de l'électricité sur le site de l'CER, une entente d'exclusivité de 9 mois avec l'entreprise Hydro-Méga a été conclue afin d'analyser la possibilité cette fois de valoriser les biogaz en gaz naturel renouvelable (GNR). Les résultats seront connus en 2022.

### *Mission Recyclage Compostage Laurentides*

Ce projet est porté par Synergie Économique Laurentides, en collaboration avec les 8 MRC/Ville de la région administrative des Laurentides, et financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Pour la MRC d'Antoine-Labelle, le CER gère le programme pour les deux régies incluant la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Chaque régie met à contribution un(e) agent(e) de sensibilisation (Francis Pepin pour le secteur de la Rouge et Mariève Garceau pour le secteur de la Lièvre).

Mission Recyclage Compostage Laurentides a comme objectif d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables et organiques générées par les ICI

(Industries, Commerces et Institutions). Dans cette perspective, l'équivalent d'un agent de sensibilisation par MRC est disponible pour rencontrer les ICI et les aider dans l'optimisation de leur gestion des matières résiduelles afin de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

Comme le service a recommencé en septembre 2021, à cause de la pandémie, le CER a poursuivi l'accompagnement des ICI et participé à la diffusion d'un guide vert dans les écoles primaires.

Le CER a également organisé une rencontre pour accompagner les municipalités dans la réduction des déchets (fréquence de collecte des déchets, tarification incitative, événements zéro déchet, etc).



### *Acquisition d'un immeuble adjacent au site*

Les ambitions du conseil sur la valorisation des matières allant jusqu'au zéro déchet enfoui passent inévitablement par la mise en place de moyens techniques. Une analyse des espaces disponibles au CER nous a permis de comprendre que nos ambitions seraient freinées, rapidement par le manque d'espace. La propriété adjacente au site du côté sud acquise en 2021 va assurer le déploiement d'infrastructures et d'équipement pour atteindre le zéro déchet lorsque les techniques seront éprouvées. À noter que certaines régions du Québec sont présentement à l'essai et le CER assure une veille technologique.

## *Adoption du plan stratégique et du plan d'action 2022-2024*

En juillet 2021, le conseil d'administration adoptait un plan stratégique et un plan d'action pour la période 2022-2024 sur un horizon de 15 ans.

Dans la planification stratégique, on retrouve notamment les orientations prioritaires suivantes :

- Gérer les matières résiduelles produites sur le territoire du CER dans le respect du concept des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation des matières) tout en tenant compte de la capacité financière des membres;
- Développer et implanter des activités, des programmes et des infrastructures qui permettront aux citoyens des MRC/municipalités membres du Complexe de réduire au minimum la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;
- Poursuivre les activités d'information pour la réduction à la source, le réemploi, la récupération des matières résiduelles auprès de l'ensemble des citoyens et des secteurs ICI et CRD du territoire.

Dans le plan d'action, on retrouve les objectifs et sous-objectifs suivants:

- Enfouir seulement les déchets ultimes :
  - Évaluer la technologie la plus viable pour le CER pour trier et traiter les déchets domestiques en provenance des collectes municipales;
  - En collaboration avec les membres, évaluer et mettre en place des méthodes incitatives et coercitives quant à la qualité et la quantité des déchets.
- Mettre en place des projets d'économie circulaire :
  - Évaluer les possibilités de valoriser les biogaz;
  - Optimiser le service écocentre en misant sur le réemploi;
  - Rechercher des débouchés et optimiser les coûts de transport;
  - Augmenter la superficie de terrain du CER pour faciliter les projets actuels et à venir.

- Informer, sensibiliser et éduquer la population (ISÉ) :
  - Poursuivre les actions en ISÉ (outils de communication, Patrouille verte, agent de sensibilisation auprès des ICI);
  - Effectuer les démarches pour modifier le nom de la RIDR pour Complexe environnemental de la Rouge.

Le plan d'action 2022-2024 sera révisé chaque année pour tenir compte des nouvelles opportunités.

## *Demande de changement de nom*

Un changement de nom doit être justifié et c'est le cas aujourd'hui pour l'organisation intermunicipale que nous sommes. En effet, par ses actions passées et ses ambitions, les membres du conseil ont statué sur la question. Le nouveau nom, Complexe environnemental de la Rouge (CER) est maintenant une source d'inspiration pour ses membres et pour les citoyens. Le mot déchet a été mis à la poubelle, enfin. Un chapitre important sera tourné en 2022 lorsque le MAMH approuvera le tout, ce sera un grand moment.



*Avant le changement de nom*



*Après le changement de nom*



En mai 2021, une demande de subvention à Recyc-Québec était déposée dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois de Recyc-Québec pour un montant total après révision avec Recyc-Québec de 360 000\$. Une réponse positive a été transmise en fin d'année et la convention sera signée en début 2022.

Ce montant est divisé entre les 4 projets suivants :

- Complexe Environnemental de la Rouge : subvention de 134 500\$ et contribution de 57 643\$ du CER pour la construction d'un magasin de réemploi de résidus de CRD en majorité du bois et d'une dalle de béton;
- Ville de Rivière-Rouge : subvention de 45 500\$ et contribution de la Ville de 19 500\$ pour la construction d'un bâtiment de réemploi à leur écocentre de Sainte-Véronique;
- Municipalité de Nominique : subvention de 90 000\$ et contribution de la municipalité de 40 000\$ pour un nouvel écocentre et bâtiment de réemploi;
- Municipalité de L'Ascension : subvention de 90 000\$ et contribution de la municipalité de 39 000\$ pour un nouveau bâtiment de réemploi.

Afin d'obtenir la subvention, tous les projets devront être complétés au plus tard à l'été 2023.

### Traitement des lixiviats

L'opération liée au traitement des lixiviats a été produite en ligne avec nos obligations tout au long de la saison de traitement 2021 soit de juin à novembre. Une quantité de **19 963 m<sup>3</sup>** a été traitée et retournée dans l'environnement.

La dépense énergétique demandée pour les aérateurs a été de 93 912 \$ au total, comparativement à 91 970 \$ en 2020.

### Écocentre du Complexe environnemental

En 2021, avec l'apport de citoyens, de commerces et d'entrepreneurs, plus de **3 387** tonnes de matières ont été détournées de l'enfouissement, une augmentation de plus de **40 %**, pour un total de visites de **7 197**.

Année	Visite	Tonnage
2016	3 766	1 772
2017	4 358	2 316
2018	4 264	1 876
2019	5 099	2 091
2020	5 840	2 411
2021	7 197	3 387



## Enfouissement

Un volume total de **20 913** tonnes a été enfoui en 2021 comparativement à **23 140** tonnes en 2020, incluant les municipalités, les commerces, les institutions, les citoyens, ainsi que les entreprises. La différence est due en grande partie au départ de la MRC des Pays-d'en-Haut le 20 avril 2020 (2 880 tonnes).

### Volume d'enfouissement par ville / municipalité

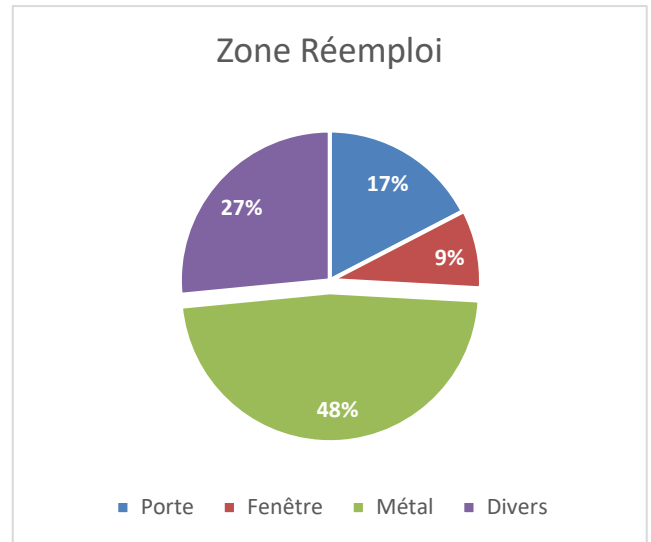
MRC LAURENTIDES	2021	2020
Amherst	558	565
Arundel	139	158
Barkmere	49	39
Brébeuf	238	251
Huberdeau	237	252
Ivry-sur-le-Lac	147	145
La Conception	554	578
La Minerve	582	567
Labelle	1 012	987
Lac-Supérieur	723	696
Lac-Tremblant-Nord	55	52
Lantier	424	375
Mont-Tremblant	3 410	3 266
Montcalm	173	176
Mont-Blanc	1 103	1 021
Sainte-Agathe-des-Monts	3 241	3 219
Sainte-Lucie-des-Laurentides	500	456
Val-David	1 357	1 236
Val-des-Lacs	344	326
Val-Morin	916	865
<b>TOTAL</b>	<b>15 764</b>	<b>15 230</b>
MRC ANTOINE-LABELLE	2021	2020
L'Ascension	280	262
La Macaza	280	280
Lac-Saguay	164	151
Nomingue	613	637
Rivière-Rouge	1 092	1 158
<b>TOTAL</b>	<b>2 428</b>	<b>2 489</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>18 193</b>	<b>17 719</b>

Si on compare seulement les municipalités de la MRC des Laurentides et les 5 municipalités de la Rouge, on remarque une légère augmentation de **474** tonnes.

La capacité des cellules 1 à 6 estimée de 900 000 m<sup>3</sup> est utilisée à 59 % avec **530 084 m<sup>3</sup>**. Le FUG moyen est de l'ordre de **877 kg / m<sup>3</sup>**. Pour l'année 2020, le FUG est de **875 kg / m<sup>3</sup>**.

## Réemploi des matériaux de construction

Encore cette année, notre petit centre de réemploi fait plus d'heureux en permettant aux citoyens de se procurer à coût minime des fenêtres, des portes, des pneus, etc. Plus de **620** personnes se sont procurées des matières dans la zone réemploi en 2021 comparativement à **500** en 2020 et **300**, en 2019.



## Écocentres de la MRC des Laurentides

Année	Nombre de visite	Tonnage enfoui	Tonnage valorisé	% de valorisation
2016	51 043	1 716	6 043	77,88%
2017	50 453	1 564	6 309	80,13 %
2018	47605	1 518	6 557	81,20 %
2019	61 435	2 116	7 211	77,31 %
2020	72 254	2 418	8 420	77,69 %
2021	83 565	2 761	7 915	74,14 %

Les tonnages et visites dans les 9 écocentres de la MRC des Laurentides ont brisé tous les records cette année. Nos prévisions budgétaires auraient souffert beaucoup plus si le prix du métal n'avait pas été aussi élevé. C'est un coup de chance bienvenue heureusement. Il faut noter le travail important des préposés et de l'entrepreneur qui assure les levées et transports qui ont fait en sorte que ce secteur de valorisation livre la marchandise.

## Écocentres de la Rouge

Deux types d'écocentres sont en opération soit un écocentre mobile et quatre écocentres locaux. Les municipalités de L'Ascension et La Macaza disposent d'un écocentre local où un tonnage de **475** tonnes a été disposé comparativement à **424** en 2020, une augmentation de 10 %, pour un taux de valorisation de **73** %. La Ville de Rivière-Rouge a ouvert 2 écocentres locaux en mai 2021, soient le secteur L'Annonciation et Sainte-Véronique, pour un tonnage total de **526** tonnes pour un taux de valorisation de 82 %.

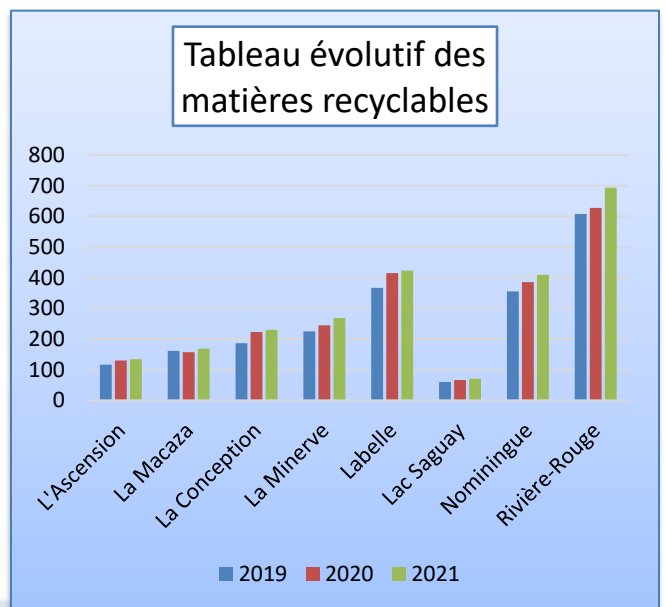
La municipalité de Nomingue, quant à elle, dispose d'un écocentre mobile dont près de **110** tonnes ont été récupérées sur **179** tonnes générées, pour un taux de valorisation de **61** %.

À noter que l'écocentre de la Régie est situé sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge donc les citoyens de Rivière-Rouge ont un accès de proximité au Complexe environnemental.

## Transbordement des matières recyclables

La quantité de matières recyclables récupérées s'est accrue pour toutes les municipalités. La campagne d'information reliée à la collecte des matières organiques (et autres matières) pourrait expliquer cette augmentation, ainsi que la période de pandémie.

Tonnage de matière recyclable			
	2019	2020	2021
L'Ascension	116	130	134
La Macaza	161	157	169
La Conception	186	223	230
La Minerve	225	245	269
Labelle	367	415	423
Lac Sagouay	60	66	70
Nomingue	355	386	410
Rivière-Rouge	608	628	694
	<b>2078</b>	<b>2250</b>	<b>2399</b>



## Visite du site

Cinq groupes de personnes ont visité les installations du Complexe environnemental, soient la patrouille verte de la Ville de Mont-Tremblant accompagnée par des représentants de la MRC des Laurentides, des employés, des élus et des citoyens de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le personnel administratif et du service de l'environnement de la Ville de Mont-Tremblant, une personne de la MRC de la Nouvelle Beauce, ainsi qu'un journaliste de CBC Québec qui a également fait une entrevue avec M. Forget, M. Lanctôt et Mme Schneeberger.



## Broyage de la biomasse

**3 807** tonnes de bois récupérées dans les écocentres et **793** tonnes de branches seront transformées en copeaux de bois et valorisées localement notamment pour la production d'énergie. Une partie du bois qui ne contient pas de contaminant a été valorisée au site de compostage comme structurant.

La biomasse provenant du secteur CRD en 2020 soit près de 3729 tonnes a été broyée et 100% valorisée en énergie à l'usine de Domtar située à Windsor.

	Tonnage de bois reçu (t.)	Tonnage de branches reçu (t.)
<b>2016</b>		2 810
<b>2017</b>		3 211
<b>2018</b>		3 232
<b>2019</b>	3 329	361
<b>2020</b>	3 729	384
<b>2021</b>	3 807	793



## Valorisation par le tri mécanique

L'année 2021 a été marquée par une baisse des tonnages reçus et destinés au tri mécanique. Le CER travaille à éliminer ce type de tri en encourageant le plus possible les citoyens et les entrepreneurs à trier leur matière avant l'arrivée au site.

Année	Matériaux secs à trier	Valorisation	% de valorisation	Heures de tri
<b>2016</b>	1596	376	23.5%	161 h
<b>2017</b>	1825	236	14.7%	290 h
<b>2018</b>	1813	254	14.0%	297 h
<b>2019</b>	2023	299	14,8%	278 h
<b>2020</b>	2365	234	9,9%	318 h
<b>2021</b>	2565	215	8,4%	341 h



## PROJETS SPÉCIAUX

### Qualité de la matière dans les bacs noirs

Depuis 2017, on constate une diminution jusqu'en 2019, des matières non conformes provenant de la collecte municipale entrant au site. Effectivement en 2017, 8,2 % de l'ensemble des voyages entrés sur le site présentaient une non-conformité, tandis qu'en 2019 le taux est passé à 6,1 %.

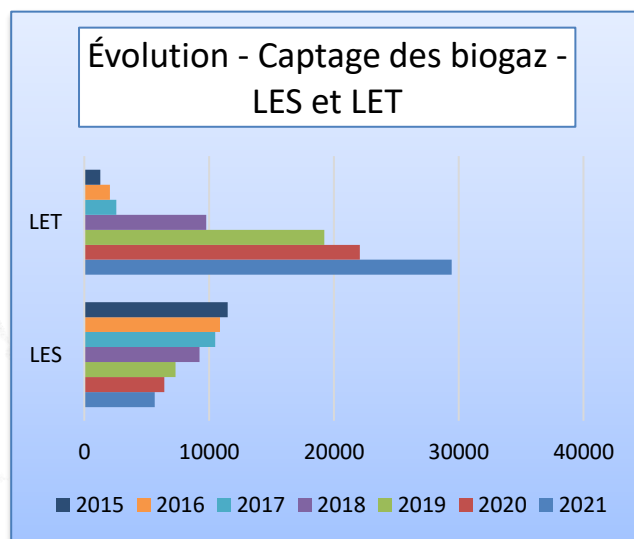
Pour 2020 nous constatons une légère augmentation à 6,6 % par rapport à 2019 et pour 2021 le taux a diminué à 3,9 %.



## SUIVI ENVIRONNEMENTAL

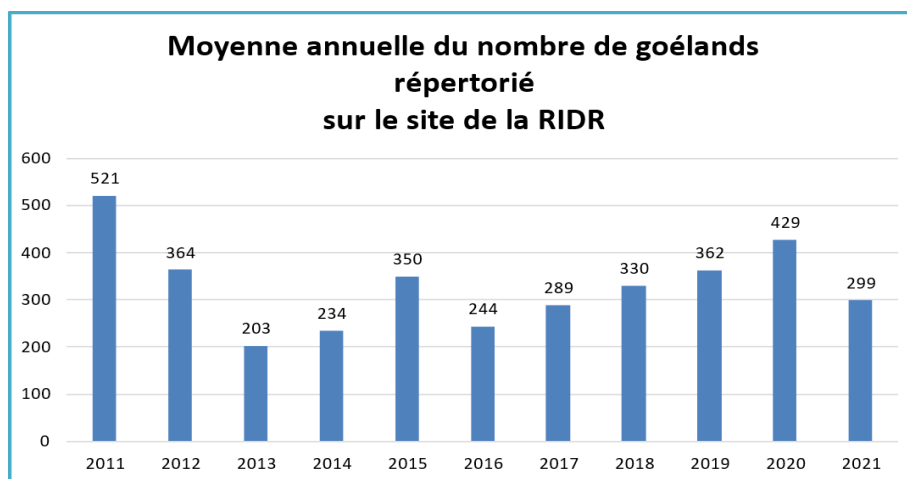
### Odeurs et destruction des biogaz

L'impact des odeurs pour le voisinage est une préoccupation constante pour l'ensemble des membres du Complexe. La performance du réseau en 2021 a été excellente avec plus de 98% d'efficacité de destruction. Il en résulte moins d'odeurs, moins d'impact sur la couche d'ozone et plus de ventes de crédits carbone. Bravo à l'équipe terrain qui entretient le réseau et à notre sous-traitant WSP qui nous apporte un excellent soutien technique.



### Oiseaux

Selon les dénombrements, la quantité d'oiseau (goélands) a diminué par rapport à 2020. En effet, la moyenne annuelle du nombre de goélands répertorié est passée de **429** à **299**. En 2021, le comité vigilance a recommandé l'effarouchement intensif, cette recommandation a été acceptée par le conseil d'administration, ce qui est une des explications de la baisse moyenne du nombre de goélands répertoriée sur le site. De plus, à noter que la variation des populations de goélands dépend de plusieurs autres facteurs, notamment celui de la natalité.







## COMMUNICATION

### Communiqués

MOIS	SUJETS TRAITÉS
Avril	Le Complexe environnemental de la Rouge détourne vos déchets de l'enfouissement
Mai	La Patrouille verte du Complexe environnemental visitera cet été les citoyens de Brébeuf, Huberdeau, Labelle et La Minerve
Juin	1 000 tonnes de compost de qualité potager remis aux municipalités
Juillet	Apportez vos résidus de gypse à votre écocentre Pour réduire de façon importante les odeurs au site d'enfouissement
Août	Les plantes envahissantes, surtout pas dans le bac brun

### Mini chroniques et dépliants

MOIS	SUJETS TRAITÉS
Janvier	Où disposer de ces items? Surtout pas dans le bac vert
Février	Le Complexe environnemental de la Rouge récupère votre polystyrène propre
Mars	BRAVO, nos déchets ont diminué de 30 % par rapport à 2017
Avril	BONNE NOUVELLE, en 2020, les matières organiques compostées à la RIDR ont diminué les GES de 478 t ep de CO <sub>2</sub>
Mai	Nous récupérons vos matières résiduelles
Mai	Trucs et astuces... Pour bien utiliser le bac brun en été
Mai	Recommandation pour la manipulation, l'entreposage et disposition du chlore
Juillet	Riche en soufre, le gypse enfoui est une cause importante d'odeurs - Pas dans le bac noir -
Août	Votre bac vert tout est recyclé – Parlons plastiques
Août	J'apporte à l'écocentre, en plus du plastique accepté dans le bac vert, pour fin de recyclage, le plastique no. 6 et le styromousse
Août	Aucun résidu de plantes envahissantes dans le bac brun
Octobre	Le Complexe environnemental de la Rouge récupère plus de 10 000 matelas par année

## Conférence

Le 10 mars 2020, Mme Rose-Marie Schneeberger a fait une conférence devant plus de 40 personnes à l'hôtel de Ville de Rivière-Rouge, sur les activités du CER.

## Comité d'information et d'échange

Une rencontre a eu lieu le 2 décembre 2021.

Principaux sujets traités :

- ✚ Puits de captage des biogaz et vente de crédits compensatoires
- ✚ Contrôle des nuisances reliées à la présence des oiseaux
- ✚ Mur-écran visuel
- ✚ Rejet des eaux à la rivière
- ✚ Réduction à l'enfouissement
- ✚ Site de compostage agrandi
- ✚ Distribution de compost
- ✚ Projets de récupération de diverses matières
- ✚ Patrouille verte 2021
- ✚ PGMR 2022-2028
- ✚ Autres projets de développement :
  - Valorisation des biogaz
  - Valorisation des résidus de CRD
  - Subvention accordée par Recyc-QC pour optimiser certains écocentres



*Vu panoramique du Complexe environnemental de la Rouge, été 2019*





## **CONSEIL D'ADMINISTRATION\***

(Mandat terminé en novembre 2021)

**M. Robert Bergeron, président**

*Labelle, La Conception*

**Mme Céline Beauregard**

*La Macaza*

**Mme Francine A. Bélisle**

*Lac-Saguay*

**Mme Pascale Blais**

*Arundel, Huberdeau, Montcalm*

**M. Daniel Charette**

*Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts,  
Sainte-Lucie-des-Laurentides*

**M. Denis Charette**

*Rivière-Rouge*

**M. Pascal De Bellefeuille**

*Mont-Tremblant, Barkmere, Lac Tremblant-  
Nord*

**M. Georges Décarie**

*Nominingue*

**M. Jean-Guy Galipeau**

*Amherst, La Minerve*

**M. Marc L'Heureux**

*Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré*

**M. Steve Perreault**

*Lac Supérieur, Lantier*

**Mme Kathy Poulin**

*Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs*

**M. Luc St-Denis**

*L'Ascension*



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION\***

(Suite aux élections de novembre 2021)

**M. Frédéric Broué, président**

*Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts,  
Sainte-Lucie-des-Laurentides*

**M. Jacques Allard**

*L'Ascension*

**M. Yves Bélanger**

*La Macaza*

**M. Joël Charbonneau**

*Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord,  
Barkmere*

**M. Michel Chouinard**

*Lac Saguy*

**M. Francis Corbeil**

*Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs*

**Mme Vicki Emard**

*Labelle, La Conception*

**M. Jean-Guy Galipeau**

*Amherst, La Minerve*

**M. Denis Lacasse**

*Rivière-Rouge*

**Mme Francine Létourneau**

*Nominingue*

**M. Marc L'Heureux**

*Brébeuf, Mont-Blanc*

**M. Steve Perreault**

*Lac-Supérieur, Lantier*

**Mme Kathy Poulin**

*Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs*

\*Chaque membre du conseil d'administration représente de une à trois municipalités ou villes, selon leur délégation



## **COMITÉ CONSULTATIF**

**M. Robert Bergeron**  
*Président et maire de Labelle*

**Mme Lucie Bourque**  
*Directrice générale, Rivière-Rouge*

**M. Denis Charette**  
*Rivière-Rouge*

**M. Nicolas Joly**  
*Directeur service environnement et parc  
MRC des Laurentides*

**Mme Nancy Pelletier**  
*Directrice générale, MRCDL*

**M. Steve Perreault**  
*Lac Supérieur, Lantier*

**M. François St-Amour**  
*Directeur général, Nomingue*

**M. Marc Forget**  
*Directeur général, RIDR*

### ***Soutien administratif et au développement***

**Mme Marlène Perrier**  
*Directrice générale adjointe, RIDR*

**Mme Rose-Marie Schneeberger**  
*Conseillère au développement, RIDR*

### **Rôle du comité**

Dirigé par le conseil d'administration, le comité consultatif a comme principal mandat de discuter des enjeux majeurs, d'en faire rapport et/ou recommandation au conseil d'administration.



## **COMITÉ DE VIGILANCE**

**Mme Francine A. Bélisle**  
*Présidente et représentante de la RIDR*

**Mme Myriam Gagné**  
*Directrice générale adjointe  
MRC d'Antoine-Labelle*

**Mme Geneviève Gallerand ou  
Mme Alexia Couturier**  
*Représentante de l'organisme de bassins  
versants Rouge, Petite Nation et Saumon*

**M. Alain Otto**  
*Représentant de la Ville de Rivière-Rouge*

**M. Pierre Telmosse**  
*Représentant des citoyens*

**M. Marc Forget**  
**M. Patrice Lanctôt**  
**Mme Marlène Perrier**  
*Personnel de la RIDR*

### **Rôle du comité**

Le comité, sous la présidence de Mme Francine Asselin-Bélisle veille à ce que l'exploitant agisse de manière responsable et en ligne avec ses obligations énoncées à l'intérieur de son certificat d'autorisation.

A été traité par le comité en **2021** :

- **Suivi des populations de goélands**
- **Rapports d'analyse**
  - Surveillance environnementale
  - OER (Objectifs environnement de rejets)
  - Analyse des puits d'observation, piézomètre et eau de surface
  - Analyse aux bassins
  - Puits des citoyens

**Note** : Les comités (consultatif et vigilance) ont été nommés au mois de janvier 2022.



## COMITÉ DE GESTION

**M. Marc Forget**

*Directeur général et secrétaire-trésorier*

**Mme Marlène Perrier**

*Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe*

**Mme Rose-Marie Schneeberger**

*Conseillère au développement*

**M. Patrice Lanctôt**

*Superviseur*

### Rôle du comité

En plus d'assurer la cohésion des actions entre les membres du comité, il sert à mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration reliées à la gestion du site.



## COMITÉ D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

Le comité est formé d'une dizaine de représentants des citoyens riverains du site d'enfouissement, organismes, entreprises et municipalités de Rivière-Rouge et de Labelle. Le but du comité est d'informer sur les projets, recueillir les préoccupations et les idées relativement aux différents projets de la Régie afin d'en tenir compte dans la planification.

### *Citoyens et représentants d'organismes*

**Martin Ouimet**

*Municipalité de Labelle*

**Alexia Couturier**

*Comité de bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon*

**Louise Guérin**

*Résidente, Association du Lac Boileau*

**Jacques Lebel**

*Association du Lac Labelle*

**Michel Robidoux**

*Ville de Rivière-Rouge*

**Benoît Séguin**

*Coopérative Forestière de la Petite-Nation*

**Marlène Tanguay**

*Action bénévole de la Rouge*

**Yannick Morin**

*Résident limitrophe*

**Peter Forget**

*Association du Lac Lacoste*

### **RIDR**

**Marc Forget**

*Directeur général et secrétaire-trésorier*

**Rose-Marie Schneeberger**

*Conseillère au développement*

**Patrice Lanctôt**

*Superviseur*





## **EMPLOYÉS**

### *Régulier*

**Marc Forget**

*Directeur général et secrétaire-trésorier*

**Marlène Perrier**

*Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe*

**Rose-Marie Schneeberger**

*Conseillère au développement*

**Patrice Lanctôt**

*Superviseur*

**Guy Trudel**

*1er opérateur*

**Joël Desjardins**

*Opérateur du site de compostage*

**Benoit Houle**

*Opérateur de machinerie lourde et mécanicien*

**David Desjardins**

*Opérateur de machinerie lourde*

**Manon Lachaine**

*(Arrêt de travail temporaire)  
Technicienne en comptabilité*

**Benoit Lévesque**

*Préposés aux matériaux secs et RDD  
(Chef d'équipe en haute saison)  
Délégué syndical*

**Francis Pepin**

*Commis service à la clientèle  
Délégué syndical*

### *Saisonnier*

**Ian Boivin Deslauriers**

*Préposé aux matériaux secs*

**Éric Labelle**

*Préposé aux matériaux secs*

**Marc-Stéphane Bergeron**

*Commis service à la clientèle (temporaire)  
Préposé aux matériaux secs*

**Raphaël Turcot**

*Préposé aux matériaux secs*

### *Poste temporaire*

**Martine Groh**

*Technicienne comptable en remplacement*

**Rosie Millette**

**Serge Normandeau**

**Lou Séguin**

**Emrick Vienneau**

*Équipe de la patrouille verte*

**Michel Tremblay**

*Effaroucheur*



## **RESSOURCES HUMAINES**

### *Mouvement et nomination de personnel*

Nomination de David Desjardins à titre d'opérateur de machineries lourdes (saisonnier)

### *Formations*

- ❖ Congrès 3RMCDQ - Récupération et disposition de matières
- ❖ Formation AOMGMR
  - État d'avancement des dossiers réglementaires
  - Activités d'ISÉ et atteinte des objectifs dans le contexte de la révision des PGMR
  - Écocentres, centres de tri, filières de valorisation du bois
  - – Projet de loi 65, Évolution de la valorisation des MO, succès en GMR, Modernisation de la consigne, guide et révision des PGMR
- ❖ Formation premiers soins
- ❖ Formation RDD



## BILAN FINANCIER

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - ANNÉE 2021

REVENU	BUDGET	RÉEL
Quotes-parts	3 850 135 \$	4 219 180 \$
Subventions		13 008 \$
Services rendus	368 634 \$	535 158 \$
Intérêts	60 000 \$	28 412 \$
Autres revenus	455 000 \$	997 840 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 733 769 \$</b>	<b>5 793 608 \$</b>
DÉPENSES	BUDGET	RÉEL
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	409 600 \$	434 950 \$
Hygiène du milieu	3 509 368 \$	4 287 670 \$
Frais de financement	162 641 \$	142 685 \$
Amortissement		661 015 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 081 609 \$</b>	<b>5 526 320 \$</b>
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital	980 323 \$	1 070 224 \$
Activités d'investissement	32 100 \$	134 111 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Réserves financières et fonds réservés	14 737 \$	(73 456) \$
Amortissement		(661 015) \$
Affectation	(375 000) \$	(381 157) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b>4 733 769 \$</b>	<b>5 615 027 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>178 581 \$</b>



## BILAN DES EMPRUNTS

	Échéance	Solde au 31 décembre 2021
Construction des cellules 3 et 4	2026	665 000 \$
Construction des cellules 5 et 6 et recouvrement	2032	1 859 000 \$
Construction du site de compostage	2038	1 203 600 \$
Équipements du site compostage (mélangeur et chargeur)	2028	262 800 \$
Bacs roulants (5 mun. au sud d'Antoine-Labelle)	2023	189 600 \$
Tamiseur	2034	133 300 \$
Recouvrement final et étanche du LET, phase 3	2035	428 700 \$
Agrandissement - aire de maturation site de compostage	2036	1 045 700 \$
<b>TOTAL</b>		<b>5 787 700 \$</b>

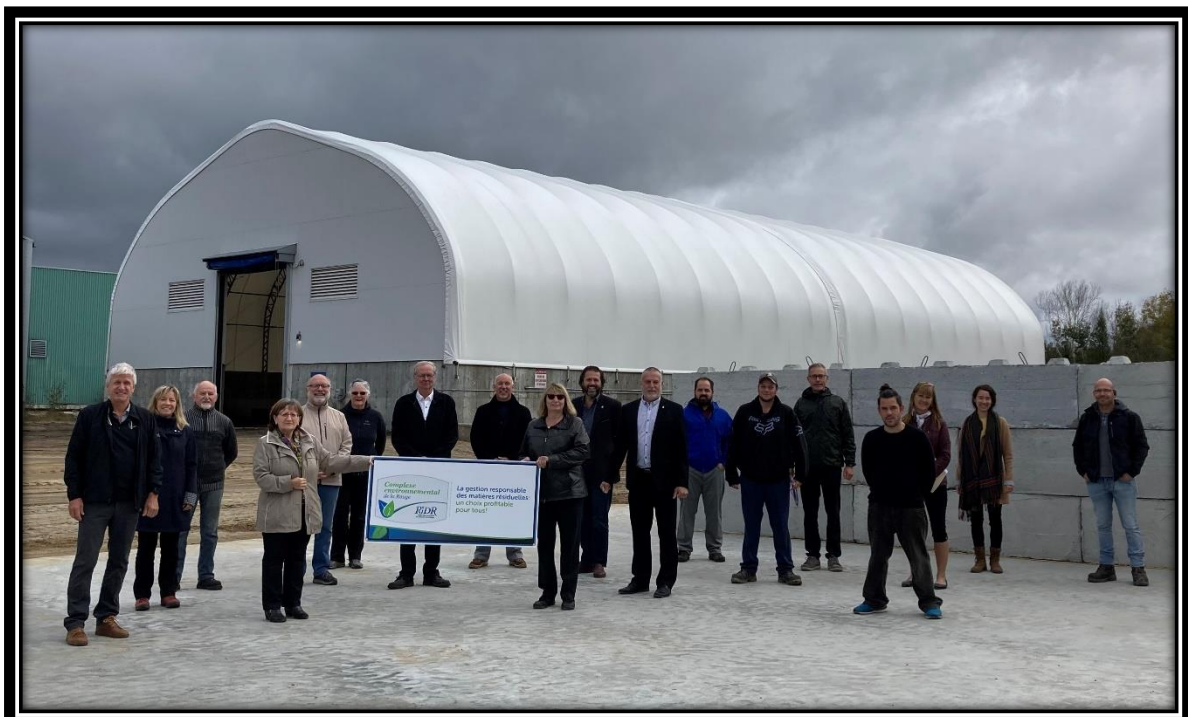


Accompagnement de bien des façons



Travaux sur le PGMR

*Conférence de presse pour l'inauguration de l'agrandissement du site de compostage  
29 septembre 2021*





*Travaux : Aire de maturation extérieure  
au site de compostage*

